

La Défense, le 28 janvier 2020

NOTE D'INFORMATION N° 5/2020

Objet : Fin des dispositions relatives à la période de grève

Suite aux grèves initiées par les syndicats et qui ont impacté les transports en Ile de France, la Direction de GSA+ a proposé, dès le 5 décembre, la mise en place de dispositions pour anticiper au maximum les désagréments liés aux conditions de transport dégradées :

- Elargissement de la plage horaire de badgeage
- Remboursement des frais de parking pour les salariés désirant se déplacer en voiture
- Souplesse dans la mise en place du télétravail exceptionnel

Les conditions de transport s'étant nettement améliorées ces dernières semaines, les dispositions exceptionnelles seront arrêtées le 31 janvier au soir.

Nous étudierons leur possible reconduction dans le cas où un nouveau mouvement de grève de longue durée devait se reproduire.



Gaëlle BONTET
Directeur